

## **La stratégie du CREPS de Reims en matière d'internationalisation**

Le CREPS de Reims souhaite s'ouvrir à l'internationalisation. Celle-ci est indispensable aujourd'hui à la définition d'une stratégie d'établissement. Ainsi, nos valeurs démocratiques nous engagent à participer activement une dynamique européenne autour de la formation et de la recherche. Nous pensons en effet que l'avenir appartient dorénavant aux partenariats structurés et aux alliances européennes pour assurer la dimension qualitative des activités de formation et de recherche.

En parallèle, l'internationalisation est aussi une chance pour notre public. Elle favorisera la professionnalisation de nos étudiants grâce à de nouvelles approches comparées, permettra de développer des coopérations avec les acteurs socio-économiques, socio-sportifs ou socio-culturels et contribuera à moderniser les structures de notre établissement par la confrontation avec d'autres pratiques d'enseignement, de formation, de recherche, de gouvernance et de management. Enfin, elle permettra à notre établissement de rester ouvert sur le monde avec ses richesses et différences, d'être plus accueillant et plus inclusif, mais aussi plus attractif.

A travers la nouvelle programmation définie par l'Union Européenne et mise en place par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en phase avec les orientations du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Para olympiques ainsi que le ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, le CREPS de Reims se donne pour objectifs pour 2024 à 2027 :

- L'accroissement, la reconnaissance et la valorisation des mobilités des étudiants et des personnels, y compris dans le cadre de la mobilité hybride (impliquant une mobilité physique conjuguée à une composante virtuelle) ;
- La poursuite de l'internationalisation de l'offre de formation par la mise en place de cursus intégrés au niveau Licence et Master, avec notamment le renforcement de formations dispensées en langue étrangère ;
- La consolidation de partenariats stratégiques et la co-construction d'une stratégie durable, fondée sur les outils offerts par l'Europe, mais aussi par la Région et le réseau des Ambassades ;

- Le développement d'une politique de proximité en vue d'une meilleure internationalisation et modernisation des composantes (activités de formation et de recherche, gouvernance, management).

Du fait de notre implantation géographique, le CREPS de Reims souhaite aller vers des projets de coopération avec les pays limitrophes dans un premier temps (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas) puis vers l'Europe et les pays tiers du programme Erasmus + et ce, en parallèle des mobilités courtes pour les agents et stagiaires. Grâce au domaine sportif et aux coopérations internationales qui existent déjà dans le cadre des sports et du réseaux des établissements publics sportifs, l'axe international est aussi privilégié avec l'accueil et les échanges de délégations sportives d'autres pays.

Pour le CREPS de Reims, la plupart des actions de mobilité et de coopération en Europe doivent reposer sur le programme Erasmus + pour des raisons évidentes : proximité géographique, partage de valeurs culturelles, libre circulation des personnes à l'intérieur de l'espace européen, transposition facilitée des notes d'un système éducatif à l'autre grâce aux crédits ECTS, aides financières conséquentes.

Dans les années à venir, les actions du CREPS de Reims reposeront sur des partenariats approfondis en plus des partenariats existants, en collaboration avec les composantes et les partenaires. En parallèle, le CREPS de Reims Internationales poursuivra ses efforts pour rendre plus efficiente l'activité internationale de l'établissement :

- Améliorer les services destinés aux acteurs de la mobilité (étudiants et personnels) ;
- Faciliter l'émergence de nouveaux projets et accroître l'expertise de l'établissement dans les dispositifs de développement et d'implantation des actions internationales.

Les actions clé KA1 puis KA2 constitueront le socle de notre coopération internationale. Aussi la synergie développée avec les partenaires européens et ceux des pays tiers continuera de favoriser la mise en œuvre de nouvelles initiatives de coopération plus ambitieuses.